

TRANSFERT

Moutier-Couronne: nouvelle rupture

Une séparation de plus entre la Couronne et sa ville centre Moutier, qui rejoindra le Jura. Sept des neuf communes membres du Conseil intercommunal du Grand Val (CIGV) ont décidé de quitter le service de la jeunesse prévôtois pour celui de Tramelan.

Les jeunes de Corcelles, Crémines, Élay, Eschert, Grandval, Roches et Perrefitte ne pourront plus jouir des activités et prestations fournies par le Service communal de la jeunesse et des actions communautaires (Sejac) de Moutier.

Dans le cadre du CIGV, présidé par la maire de Perrefitte Virginie Heyer, ces communes ont décidé de rejoindre l'Action jeunesse régionale (AJR) basée à Tramelan. Actuellement, elles ne paient pas un centime (le canton versait 40 000 fr. à Moutier pour la prise en charge des jeunes des villages alentour). L'année prochaine, les localités précitées devront s'acquitter de 3 fr. 90 par année par habitant à l'AJR, cette structure n'étant, elle, pas communale mais constituant une association de droit privé. Pour Perrefitte, la facture s'élèvera à 1833 fr.

Belprahon veut réfléchir

Une décision qui vient allonger la liste des ruptures de collaborations entre la Couronne et Moutier. Plus de 400 jeunes (428) sont concernés. Notons



L'Action jeunesse régionale (ici ses locaux tramelots) est déjà active jusqu'à Court.

ARCHIVES

que les villages de La Scheulte (les enfants du lieu fréquentant l'école dans le canton de Soleure, leur participation à un service de la jeunesse francophone n'est pas souhaité) et Belprahon n'ont pas suivi le mouvement. «Nous voulons nous donner plus de temps avant de prendre une décision. Tout reste ouvert. Nous nous déterminerons après les vacances», se contente d'indiquer la maire Evelyne Rais.

Dans le canton de Berne, l'animation jeunesse est organisée en bassins de population d'au moins 2000 jeunes en dessous de 20 ans, lesquels sont reliés à des communes sièges. Dans le Jura bernois, Tramelan (avec AJR qui compte 14 communes – dont les jurassiennes de Lajoux et Les Genevez – et donc bientôt 21), Saint-Imier, La Neuveville et

Moutier ont ce titre. La Couronne prévôtoise ne constituant pas le bassin requis, elle a dû faire un choix. Se rattacher à aucun service et donc ne plus offrir d'animation jeunesse? «Ça aurait été possible mais c'est assez mal vu par le canton car notre région n'est pas considérée comme excentrée», indique Virginie Heyer.

Rejoindre l'AJR mais demander à cette structure qu'elle signe un contrat de prestations avec le Sejac permettant de maintenir une sorte de statu quo? «Oui mais compliqué et il y a eu peu de volonté d'aller dans ce sens de la part des différents partenaires.»

La dernière option a été retenue: s'en aller pour l'AJR. «La solution la plus simple. Les membres de l'AJR nous ont montré qu'ils étaient très motivés à nous accueillir.» La struc-

ture tramelote dispose d'un local dans sa commune siège, un autre à Valbirse et ambitionne dès lors d'ouvrir un nouveau lieu dans la Couronne, a priori dans le courant 2026. Ses heures d'ouverture ne devraient pas dépasser un jour par semaine maximum. En outre, AJR passera de 2,4 à 3 EPT.

Pas les mêmes services

Notons que cette association a aussi des manières différentes de délivrer ses prestations par rapport au Sejac. Elle est itinérante et se rend dans chacun de ses villages avec un bus. Concernant le volet social – par exemple l'aide à l'insertion professionnelle, la santé mentale et sexuelle des jeunes, etc. – Moutier a davantage de ressources. À cet effet, le Sejac a été auréolé de nombreux prix d'envergure nationale et est

régulièrement soutenu par la Confédération dans ses projets. L'AJR offre aussi ce type de prestations mais davantage de manière indirecte puisque s'appuyant sur des partenaires externes. Virginie Heyer estime en outre que de toute manière très peu de jeunes de la Couronne fréquentent actuellement le Sejac, «si ce n'est pour traîner autour du centre de jeunesse».

Impossible? Pas sûr...

Enfin, rester simplement avec Moutier de manière intercantonale n'aurait pas été possible? C'est là qu'est l'os. Non, selon Virginie Heyer qui se base sur une communication du canton de Berne suggérant que ce ne serait pas envisageable ou du moins «qu'une exception aurait été difficilement obtenable».

À Moutier, on ne partage pas cette analyse. «De notre point de vue, c'est davantage une interprétation de la règle qu'autre chose. Pour le bien des jeunes, il aurait été possible de continuer comme ça a toujours bien fonctionné», relève le conseiller municipal en charge du Sejac Pierre Sauvain, qui regrette, sans être étonné, qu'il y ait de nouveau un manque de volonté de travailler ensemble de la part de la Couronne. «C'est surtout triste pour les jeunes. Certains sont suivis depuis des années par le Sejac. Qu'advient-il pour eux? On devra leur interdire l'accès au centre, aux activités et aux prestations? Les animateurs ne vont pas contrôler les cartes d'identité...»

JONAS GIRARDIN

Le Festival deuxième version

SAINT-IMIER La place du marché de la cité imérienne vibrera aux sons de nombreux concerts dès ce soir et jusqu'à demain tard dans la nuit. Forts de leur succès lors de la première édition l'année passée qui avait fait le plein (mille festivaliers), les jeunes organisateurs âgés entre 17 et 20 ans du Festival (nom de l'événement) veulent frapper encore plus fort et espèrent une affluence de 2000 mélomanes et fêtards.

Deux têtes d'affiche

La bande de copains qui chapeaute la manifestation a su concocter une sacrée programmation en se payant le luxe d'accueillir deux têtes d'affiche. Figure du rap francophone, le rappeur de la banlieue parisienne Luidji foulera la scène samedi pour un showcase. «On voulait dynamiser notre région et prouver qu'avec de la passion, tout est possible. Voir Luidji dans notre village, c'est un rêve devenu réalité», savoure le directeur du Festival Joey Lautenschlager.

Mais il n'y en aura pas que pour les tout jeunes puisque ce soir le groupe helvétique de pop-folk 77 Bombay Street assurera l'ambiance. «On veut mélanger les générations et les styles.» Huit autres concerts jalonnent ces deux jours de fête. Les portes du Festival ouvriront à 18 h, tant vendredi que samedi.

JGI

Détail de la programmation et billetterie sur www.festival.ch